



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique agricole

Question au Gouvernement n° 2688

Texte de la question

## RÉGULATION DES MARCHÉS AGRICOLES

M. le président. La parole est à M. Antoine Herth, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Antoine Herth. Ma question s'adresse à M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Avec la réforme du système monétaire international, la régulation des prix des matières premières est la deuxième priorité pour la présidence française du G20.

Le Chef de l'État veut ainsi lutter contre la volatilité des prix et s'attaquer au fonctionnement du marché des produits dérivés, conçu à l'origine pour garantir les opérateurs contre les grosses fluctuations des cours mais dont le dysfonctionnement ne fait qu'aggraver la spéculation.

Or ce dont nous parlons, c'est de l'équilibre alimentaire mondial, c'est le pain quotidien ou le bol de riz auquel chaque humain a droit. Aucun gouvernement ne peut se désintéresser d'un sujet aussi sensible et aucun État, qu'il soit du nord ou du sud, ne peut accepter que ses habitants connaissent la disette, ni que ses agriculteurs soient ruinés par quelque fluctuation boursière.

Une régulation mondiale est donc indispensable et c'est bien ce qui est défendu au G20.

Dès lors, la politique agricole européenne apparaît comme un outil incontournable pour permettre à l'Union européenne de peser concrètement en faveur d'une stabilisation des marchés.

Monsieur le ministre, à l'heure où débutent les discussions sur la future politique agricole commune, les contributions au projet se multiplient. Pouvez-vous nous préciser quelle ligne sera défendue par le Gouvernement français sur la régulation des prix agricoles ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, avant de répondre à votre question, je suis heureux d'annoncer à l'Assemblée nationale qu'à la suite de la demande du Président de la République et après des mois de négociations, que nous avons conduites avec Frédéric Mitterrand...

M. Patrick Lemasle. Le thon rouge est interdit !

M. Bruno Le Maire, *ministre*. ...la gastronomie française vient d'être inscrite au patrimoine culturel de l'humanité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Rires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Maxime Gremetz. Très bien !

M. Bruno Le Maire, *ministre*. S'agissant des prix des matières premières agricoles, je pense, comme vous, monsieur le député, que leur volatilité est insupportable pour l'ensemble des producteurs agricoles à travers le monde.

Oui, cette volatilité est insupportable lorsque le prix de la tonne de blé peut passer de 115 euros à 200 euros en l'espace de quelques semaines. Oui, nous ne pouvons accepter une volatilité du prix des matières premières agricoles qui fait la richesse des marchés et qui nourrit la spéculation mais qui engendre la pauvreté chez les paysans.

Nous, nous préférons le bonheur des paysans à la spéculation et à la richesse des marchés. (*Applaudissements*)

*sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

C'est pour cela que le Président de la République a souhaité que la régulation des matières premières agricoles soit au coeur du prochain G20 dont la France assurera la présidence.

Je me suis déjà rendu en Chine, aux États-Unis, en Inde, et je me rendrai en Russie...

M. Michel Issindou. Bon voyage !

M. Bruno Le Maire, *ministre*. ...pour présenter les propositions françaises d'encadrement et de régulation des marchés agricoles.

Nous devrions tous être fiers ici, droite et gauche confondues, que la France ait pris la tête de la régulation des marchés de matières premières agricoles.

M. Henri Emmanuelli et M. Christian Paul. Oh !

M. Bruno Le Maire, *ministre*. Nous devrions tous être fiers ici, gauche et droite confondues, que la France prenne la défense des paysans contre la spéculation et des producteurs agricoles contre les marchés.

*(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. Jean Glavany. Si c'était vrai !

## Données clés

**Auteur :** [M. Antoine Herth](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2688

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 novembre 2010